



Pc portable defectueux à l'achat

Par **willybaby**, le **18/12/2010** à **19:21**

Bonjour,

J'ai acheté il y a quelque jours un pc portable dans une grande chaine de magasin, c'est un cadeau pour noel et je l'ai ouvert pour le testé avant de l'offrir et j'ai eu bien raison car le pc est defectueux, un probleme d'affichage au niveau de l'ecran un grande barre blanche a gauche de l'ecran , le pc est neuf, si je le raméne au magasin, ont ils le droit de le renvoyer au constructeur pour réparation sous l'effet de la garantie ou est je le droit d'exiger l'echange immédiat car ils ont du stock? car c'est un cadeau pour noel et si je n'ai rien a offrir parce qu'il est partis en réparation alors qu'il était censé être neuf...

Merci